



Approche « CONTENTIEUX / EXPERTISES JUDICAIRES » (J.E.T.) « Bénéficiaire d'une assistance technique lors d'un contentieux technique »

CONTEXTE D'APPLICATION ET OBJECTIFS

Face à un sinistre ou un litige, l'expertise J.E.T. réclame un savoir-faire de plus en plus pointu. Dans ces moments-là, les résultats peuvent être lourds de conséquences pour votre société, il faut donc être extrêmement vigilant. Il est important d'être bien accompagné pour l'aspect juridique mais également sur l'aspect technique.

C'est dans cette 2^{ème} optique, que **METALLO CORNER Conseils** vous propose d'être à vos côtés, en cas de difficultés juridico-économiques et techniques face à un incident qualité ou un vice de fabrication avec un de vos clients ou fournisseurs.

DOMAINES D'APPLICATION

Cet accompagnement s'adresse bien entendu aux industries de la mécanique, mais aussi aux experts judiciaires, aux bureaux d'études et aux sociétés d'assurances et aux cabinets d'avocats associés à un litige impliquant des matériaux métalliques.

CADRE DE LA REALISATION DU PRODUIT

METALLO CORNER Conseils met son expérience et son savoir-faire à votre disposition pour vous conseiller et rechercher avec vous les origines et les causes du problème rencontré. L'action peut également s'inscrire dans une démarche de prévention des risques techniques et de réparation des dommages.

Reconnu dans le domaine des matériaux métalliques et des procédés de fabrication et certifié par l'Institut d'Expertise de Paris en 2009, un de nos experts Produits/Matériaux/Procédés a été formé tout particulièrement au monde de l'assurance, aux principes directeurs du procès, à l'exécution des mesures d'instruction et aux règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un expert judiciaire.

Notre expert partagera ses réflexions techniques et ses hypothèses de travail en prenant soin d'être le plus pédagogique et synthétique possible afin que les informations fournies puissent être prises en compte par des interlocuteurs non métallurgistes.

DEROULEMENT DE LA PRESTATION

1^{ère} étape : Analyse de la demande.

2^{ème} étape : Recherche des origines du problème.

3^{ème} étape : Livraison du rapport d'étude. Restitution chez le client. Réflexions autour de préconisations techniques.

A la fin de la prestation, vous disposerez d'un avis technique par rapport aux propositions de vos fournisseurs ou du client, ainsi que des préconisations pour améliorer la situation.

CONTACTER L'EQUIPE DE METALLO CORNER CONSEILS – E.mail : metallocorner@metallocorner.fr